Image not found or type unknown

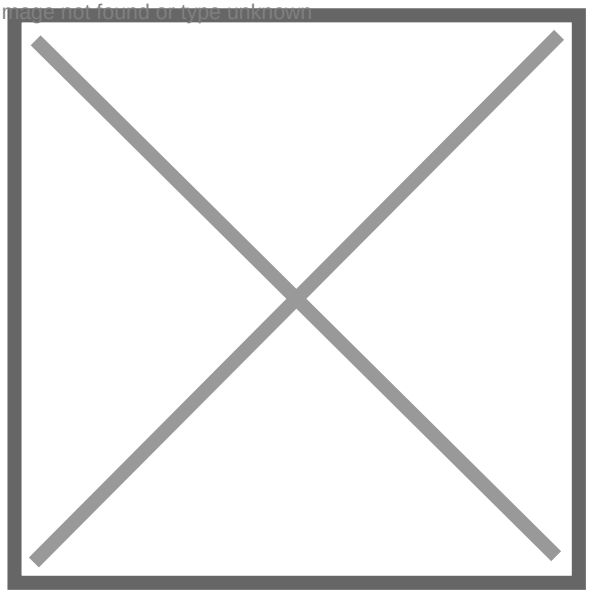

# Diffamation sur Internet via un forum informatique

Par **Manzaitest**, le **28/11/2013** à **02:57**

Bonjour,

Je suis Manzaitest, je réalise des tests antivirus en vidéo dans le but de prouver leurs efficacités, et je guide les internautes sur leurs choix.
J'ai également une communauté sur http://manzaitest.fr.nf
Le problème est le suivant :

Suite à des agissements malveillant des administrateurs de http://www.infomars.fr , j'ai décidé de quitter leurs forum pour alimenter ma communauté, qui se trouve sur http://www.manzaitest.fr.nf

Malheureusement, ce site propage des propos diffamatoire envers moi visible sur leurs site, ils vont même loin jusqu'à tenter de salir mon image.

Les propos diffamatoires sont visibles ICI, acessible à tous, mêmes non-inscrit sur leurs forum.

La diffamation est visible, je suis ouvertement et publiquement traité d'idiot, de sombre imbécile de plus, une copie de ma page facebook est publié sur le message ce qui constitue une atteinte à la vie privé étant donné que facebook à été déclarer comme espace non public en avril 2013. c'est pour toute ces raisons que je souhaiterais obtenir ds conseilles et déposer une plaintes à l'encontre de ce forum.

Ces mêmes individu vont jusqu'à casser les systèmes de bannissement de mon site Web pour me dire que j'attaque leurs communauté alors qu'en réalité, c'était un membre mineur qui

était irrespectueux envers nous, donc j'ai du l'exclure, comme je le ferais avec n'importe qui.

Comment faire svp ?

Merci beaucoup de votre aide,
Cordialement,
Manzaitest

Par **moisse**, le **29/11/2013** à **09:59**

Bonjour,
Vous pouvez déposer une plainte devant une juridiction pénale soit pour diffamation, soit pour injures ou les deux.
La prescription est courte (3 mois depuis la publication).
La procédure est délicate et ne peut guère prospérer sans l'aide d'un avocat spécialisé.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés